

Manche

Collèges. Annonce du ministre pour la rentrée 2018

Souvent, les portables sont déjà bannis

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | jeudi 21 décembre 2017

411 mots



L'usage des téléphones portables dans les collèges est déjà interdite dans plusieurs établissements cotentinois.

Lundi, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a annoncé que les téléphones portables seront interdits dans toutes les écoles et les collèges de France. Mais dans le Cotentin, nombre d'établissements ont déjà pris cette mesure.

Félix-Buhot, Valognes

Florent Remeuf (proviseur) : « L'utilisation des téléphones portables est interdite dans l'établissement, que ce soit pendant les cours, dans les couloirs ou ailleurs. Le portable est toléré s'il est éteint et au fond du sac. Ce n'est pas si compliqué à mettre en place, mais c'est vrai que de temps en temps, un élève se fait prendre. Dans ce cas, le téléphone est confisqué jusqu'à la fin de la journée. C'est une mesure qui était déjà en place lors de mon arrivée en 2014. Ça me paraît être une bonne idée dans la mesure où je ne comprends pas bien l'intérêt des portables au collège... »

Le Ferronay, Cherbourg-en-Cotentin

Stéphane Loisel (proviseur) : « L'interdiction est déjà en vigueur depuis longtemps. Le portable doit être éteint et rangé dans le sac une fois que l'élève est dans l'établissement. Si un élève se risque à en utiliser un, celui-ci lui est confisqué, et ce sont les parents qui doivent venir le récupérer dans mon bureau. Je trouve que c'est tout à fait préférable, car l'utilisation des téléphones portables n'est pas de nature à favoriser la concentration des élèves. »

Le Hague Dike, Beaumont-Hague

Richard Mouchel (proviseur) : « L'usage du portable est interdit dès l'entrée du collège, et il n'y a pas de lieu où celui-ci est autorisé. Ce règlement avait déjà été décidé avant mon arrivée il y a un an, et l'équipe enseignante n'est pas favorable à ce que cela change. Le discours du ministre

ne va donc pas changer grand-chose chez nous ! Après, la vérité d'un jour n'est pas celle du lendemain, et on pourra s'interroger sur un usage pédagogique du portable. »

Al. G.